

LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE AVEC L'EXPERIENCE DES GOUVERNEMENTS OUVERTS

DU 20 Août au 23 Août 2019

A L'ENAP - QUEBEC

Dr Brice Arsène MANKOU
Maître de Conférences à Sciences Po Reims
Chercheur associé au Clersé
UMR 8019 – CNRS
Directeur de l'IFMV



I - CONTEXTE

La surveillance et le contrôle des politiques publiques devient une exigence, une norme des Etats face au défi de la bonne gouvernance et la démocratie en tant gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

En Afrique et dans le monde, les crises, les conflits naissent souvent d'un déficit de transparence dans la distribution des richesses nationales entre d'un côté ceux qui possèdent tout ou partie des richesses et qui en usent et abusent à volonté et ceux qui de l'autre, attendent tout des dividendes et des retombées de cette gouvernance. Aujourd'hui plus que jamais l'action publique doit avoir pour objectif l'amélioration de la vie quotidienne des populations.

Il convient donc de réduire les écarts et les fossés existants entre le sommet et la base par des politiques publiques qui soient transparentes et collaboratives.

Par conséquent, la question de la surveillance est au cœur de l'efficacité de l'action publique. Que constatons-nous aujourd'hui ?

II - CONSTATS

- La plupart des citoyens en viennent à douter des institutions publiques et de leurs dirigeants censés les représenter et surtout de la capacité des pouvoirs publics à transformer leur vie sociale et économique.
- L'action publique apparaît comme inefficace face aux nombreux défis sociaux qui peuvent se résumer sur quatre grandes problématiques :
 - Manger
 - Boire
 - Se loger
 - Se soigner
- Les dépenses publiques sont orientées non plus sur les citoyens mais sur ce qui peut rapporter aux dirigeants politiques en termes succès diplomatiques

III – LA PROBLEMATIQUE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE : GENESE ET HISTOIRE AVEC L'EXPERIENCE DES GOUVERNEMENTS OUVERTS

Les Gouvernements ouverts sont nés de trois exigences parmi lesquelles:

- La modernisation de l'état
- La simplification des processus de prises de décisions
- L'exigence d'une démocratie réinventée

Aujourd'hui nous vivons dans un monde ouvert et connecté et les gouvernements ouverts reposent sur trois principes :

- L'intégrité des responsables publics, garantie par le renforcement des exigences de transparence, parce que l'exemplarité n'est pas seulement une exigence morale : elle est une nécessité pour restaurer la confiance des citoyens envers les institutions.
- L'ouverture de la décision publique, afin qu'elle soit mieux concertée, mieux débattue, plus collective et donc au bout du compte plus juste, plus efficace et mieux comprise : c'est comme cela que l'on revivifiera la démocratie.

Gouvernement ouvert : Genèse et esquisse de définition

Créé en 2011, le Partenariat pour un gouvernement ouvert (ou Open Government Partnership) est une initiative multilatérale qui rassemble à ce jour, dans une gouvernance collégiale, 70 pays membres ainsi que des ONG et représentants de la société civile.

Le gouvernement ouvert vise à promouvoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de consultation et de participation citoyenne, à renforcer l'intégrité publique et combattre la corruption, et à utiliser les nouvelles technologies et le numérique pour renforcer la démocratie ; promouvoir l'innovation et stimuler le progrès. Depuis la création du partenariat, plus de 2500 engagements en faveur du gouvernement ouvert ont été pris par les Etats membres.

Le processus d'ouverture des gouvernements a été popularisé par le Discours d'investiture de Barack Obama de 2009 la France a rejoint en 2014 et co-préside depuis 2016.

Mais avant 2011, le Premier ministre Lionel Jospin a évoqué dès 1997 la nécessité de répondre à l'exigence de transparence de l'État et de renforcement à l'accès à l'information publique, en rendant accessible à tous gratuitement sur Internet les données publiques essentielles.

IV – LES GOUVERNEMENTS OUVERTS: FONDEMENTS ET FONCTIONNEMENT EN FRANCE

FRANCE


En France le Gouvernement ouvert poursuit quatre objectifs majeurs :

- Rendre des compte
- Consulter, concerter, coproduire
- Partager des ressources numériques
- Ouvrir l'administration elle-même

a) Rendre compte

Le gouvernement français s'est engagé à faire progresser la transparence, à restaurer la confiance et à améliorer la qualité des politiques publiques. Le devoir de transparence s'impose aux pouvoirs publics avec des engagements structurants sur les décisions, les finances des collectivités territoriales et sur la commande publique. Une exigence s'impose aussi aux entreprises afin de lutter contre le blanchiment, la fraude fiscale et la corruption. Une transparence renforcée jusque dans nos échanges internationaux avec des efforts particuliers concernant l'aide publique au développement et les négociations internationales

- b) Consulter, concerter et coproduire l'action publique, grâce à la rénovation des dispositifs participatifs mais aussi en associant les citoyens à la production de l'action publique. Pour moderniser et dynamiser notre démocratie, en créant les conditions d'un échange constant avec les citoyens, les associations et les entreprises, de l'identification des problèmes dans un quartier à l'élaboration de la loi. Le citoyen devient aussi un acteur de l'évaluation des politiques publiques. C'est l'intelligence collective au service de l'action publique.
- c) Partager des ressources numériques utiles à l'innovation économique et sociale grâce à la mise à disposition non seulement des données, mais aussi des modèles de calcul eux-mêmes. Nous souhaitons aller plus loin en transformant les ressources technologiques de l'Etat en plateforme ouverte

- 
- d) Ouvrir l'administration favorisera l'engagement citoyen en soutien des pouvoirs publics, notamment à l'Ecole. Cette ouverture implique de mieux accompagner les agents publics dans la transition numérique et de renforcer leur rôle et leur protection dans la prévention des conflits d'intérêts.

EXEMPLES CONCRETS D'APPLICATION EN France :

LA TRANSPARENCE

Pour donner une plus grande confiance dans les décideurs publics, leurs déclarations de patrimoine et d'intérêts sont transmises à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Cette haute Autorité, voulue par le président de la République, François Hollande oblige les ministres et les parlementaires à publier leurs biens au moment de la prise de fonction. De plus la loi dite "Sapin II" crée une nouvelle agence anti-corruption et protège les lanceurs d'alertes qui dénoncent des conflits préjudiciables à l'intérêt public (à l'exemple du scandale du Mediator ou des dysfonctionnements graves au sein des grandes banques ou de cabinets de conseil).

LA PARTICIPATION

Pour bénéficier de l'intelligence collective et des experts citoyens, plusieurs projets de loi, dont le projet de loi pour une République numérique, ont été écrits avec la participation de dizaines de milliers de citoyens.

Pour faciliter la généralisation des pratiques participatives, le Sommet mondial met à la disposition de tous un catalogue des outils numériques du gouvernement ouvert. Seront ainsi disponibles en ligne des sites de consultation ou de pétition, des interfaces de budgets participatifs, des portails de données publiques. Prêts pour des réutilisations dans tous les pays du monde.

Pour mieux prendre en compte l'avis des citoyens, dans tous les secteurs, la France innove : par exemple, le Ministère de la Santé et des Affaires sociales a recueilli des "Avis Citoyens" sur l'utilisation des données en santé. Le ministère du Travail met à la disposition du public l'ensemble des textes des conventions collectives dans une forme structurée.

LA COOPERATION

Pour concrétiser le partenariat entre l'administration et la société
Pour que les services d'urgence disposent d'informations complètes et fiables lors d'une intervention, la France a créé la Base adresse nationale (BAN) collaborative. Cette base de données a pour but de référencer l'intégralité des adresses du territoire français, sans données personnelles. Partenariat entre l'État et la société civile, la BAN collaborative a été constituée à partir des bases adresses de La Poste, l'IGN, Bercy, mais aussi enrichie par les contributions citoyennes, via l'association OpenStreetMap France.

AU CANADA

• **Nos principes directeurs**

• Ce que les engagements ci-dessous représentent, ce sont les actions spécifiques que nous allons prendre pour rendre le gouvernement plus ouvert. Mais nous savons aussi qu'il y a des principes fondamentaux que nous devons appliquer à toutes les initiatives du gouvernement ouvert. Ce sont les principes qui orienteront notre travail tous les jours, à chaque étape de chaque processus :


• **Inclusion** : L'inclusion des citoyens dans les processus décisionnels est au cœur de la démocratie. Dans tous nos travaux, nous serons inclusifs et accueillants de tous, en particulier en soutenant une participation significative des collectivités qui sont marginalisées, à risque ou laissées à l'écart des décisions gouvernementales.

• **Équité entre les sexes** : Les engagements pris dans le Plan peuvent affecter différentes personnes de différentes façons en fonction de divers aspects de leur identité individuelle. Nous nous engageons à inclure les femmes, les filles et les personnes non-binaires dans toutes les activités du gouvernement ouvert.

• **Accessibilité** : Nous continuerons de veiller à ce que l'information et les données ouvertes que nous fournissons et les activités de mobilisation du public soient accessibles à tous, en utilisant une variété de plateformes en personne et en ligne pour joindre un large public de Canadiens.

• **Pensée centrée sur l'utilisateur** : Le gouvernement canadien travaille et communique parfois de façon difficile à comprendre pour les Canadiens. Nous allons travailler à communiquer en langage clair et nous allons penser à notre public cible lorsque nous publions de nouvelles informations. Nous travaillerons également à la conception de programmes et de services qui répondent aux besoins des Canadiens, et nous parlerons aux Canadiens pour comprendre ces besoins.

- **Réconciliation** : Le gouvernement veille à ce que le gouvernement ouvert reflète les besoins et les attentes de toutes les communautés y compris les Inuits et des Métis partout au pays. La mise en œuvre de l'engagement du gouvernement est orientée par la nouvelle relation de nation à nation avec les peuples autochtones. Le principe fondamental est le suivant « ne faites rien pour nous sans nous », afin que tous les programmes, les politiques et les services touchant les peuples autochtones soient conçus en consultation et en collaboration avec eux.
- **Collaboration** : Le mouvement mondial du gouvernement ouvert est tout aussi puissant que les gens qui l'alimentent. Les progrès deviennent plus significatifs au Canada, et finalement plus durables, si nous restons ouverts à une diversité de points de vue et d'expériences, et que nous apprenons les uns des autres. Le gouvernement travaille en collaboration avec des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, partout au Canada et partout dans le monde. Le gouvernement du Canada recense les pratiques exemplaires, partage les leçons retenues et s'appuie les uns les autres pour ouvrir le gouvernement et mieux servir les citoyens. Nous apprendrons le long du chemin et partagerons ces leçons, car nos efforts aideront à façonner une nouvelle façon pour le gouvernement de travailler.



Les Canadiens souhaitent que leur gouvernement reflète les valeurs de transparence, de responsabilité et de participation des citoyens dans tous ses travaux. Pour ce faire, le gouvernement ouvert du Canada s'appuie sur les citoyens qui sont au centre de ses efforts pour créer un gouvernement ouvert. Car selon le Gouvernement fédéral, plus les Canadiens connaîtront et comprendront les travaux du gouvernement, plus ils seront en mesure d'y participer activement. Ainsi dans le cadre d'un gouvernement ouvert, le Canada s'est engagé sur six principes à :

- Améliorer l'ouverture des données du gouvernement fédéral.
- Aider la population canadienne à en apprendre davantage sur le travail du gouvernement du Canada en matière de gouvernement ouvert.
- Améliorer la qualité des données ouvertes accessibles à partir du site étendre le projet-pilote « Ouvert par défaut »;
- Fournir des outils pour permettre au gouvernement et aux citoyens de travailler ensemble;
- Elaborer des lignes directrices en matière de protection des renseignements personnels pour les données ouvertes.

AU QUEBEC

Le gouvernement ouvert au Québec s'appuie sur quatre principes cardinaux :

- La transparence,
- l'innovation,
- la participation
- Et la collaboration.

Dispose d'un portail qui vise à :

- Offrir un meilleur accès aux données ouvertes d'intérêt public ;
- Accorder aux citoyens la possibilité d'interagir avec les organisations diffusant ces données;
- Simplifier l'utilisation et le croisement des données ;
- Mettre en valeur le potentiel des données ouvertes ;
- Accroître la transparence des administrations publiques.

LES GOUVERNEMENTS OUVERTS AMENENT UN CHANGEMENT DE PARADIGME DE L'ACTION PUBLIQUE

Avec la surveillance et le contrôle des politiques publiques grâce aux gouvernements ouverts, les pouvoirs publics sont désormais à la croisée des chemins soit :

- ❑ Ils mettent l'éthique au cœur de l'action publique
- ❑ C'est l'éthique qui s'impose à eux dans leur pratique de la gestion de la chose publique
- ❑ L'un des enjeux majeurs des gouvernements ouverts :
 - ❑ Est l'exigence éthique dans la conduite des politiques publiques. Cette exigence est porteuse de légitimité de l'action publique. Pour qui les pouvoirs publics agissent-ils en démocratie ?
 - ❑ La cohésion sociale, s'appuie sur des politiques sectorielles tournées essentiellement vers le bien être d'un plus grand nombre. Les pouvoirs publics constituent un maillon essentiel de la cohésion sociale qui passe par l'idéal que l'action publique peut changer la vie des citoyens. Or de nos beaucoup n'y croient plus à cause du manque de transparence, d'éthique dans la gestion de la chose publique.

En Conclusion

La surveillance et le contrôle de la gestion des richesses nationales des pays est un impératif éthique du bien commun. Il n'y a pas d'un côté ceux qui gèrent et de l'autre ceux qui observent. Nous sommes cogestionnaires du seul bien commun que sont nos pays. A quelque niveau que ce soit, l'éthique de la coresponsabilité est bien ce que nous recommandons les gouvernements ouverts. Dès lors l'enjeu est de savoir comment la société civile est-elle actrice de la surveillance et du contrôle de l'action publique dans nos pays ?

Les gouvernements ouverts constituent la clé de voute d'une nouvelle citoyenneté qui voit le jour à travers le développement des TIC qui traduit la vitalité de la démocratie nouvelle qui est finalement une démocratie ouverte.



JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION